CENTRE GOUVERNEMENTAL DE CYBERDÉFENSE

IR-04(13)

Analyse comportementale

Juill. 2026

Votre gouvernement

Québec

IR

Gestion des incidents de cybersécurité

Incident Response

IR-04(13) — Analyse comportementale (PbMM)

Énoncés :

Analyser un comportement des adversaires anormal ou suspect en lien à des [Affectation : environnements ou ressources définis par l'organisation].

Responsable : Aucun

Discussion :

Si l'organisation maintient un environnement de déception, une analyse des comportements dans cet environnement précis, y compris des ressources ciblées par l'adversaire et du moment de l'incident ou de l'événement, peut fournir des renseignements à propos des tactiques, techniques et procédures des adversaires. À l'extérieur d'un environnement de déception, l'analyse d'un comportement anormal de la part des adversaires (par exemple, des changements concernant le rendement des systèmes ou les habitudes d'utilisation) ou un comportement suspect (par exemple, des changements dans les recherches d'emplacement de ressources spécifiques) peut donner à l'organisation une connaissance à ce sujet. Par moment, une analyse de l'information comportementale peut révéler de l'information sur une personne identifiable, et une autorité légitime ainsi que des mesures de protection liées aux renseignements personnels devraient être prises en considération.